MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

SID ATLANTIQUE – SOUS DIRECTION INVESTISSEMENT

Centre Marine de La Villeneuve - GUILERS (29)

Déconstruction de l'ancien carré des officiers / bâtiment administration

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET

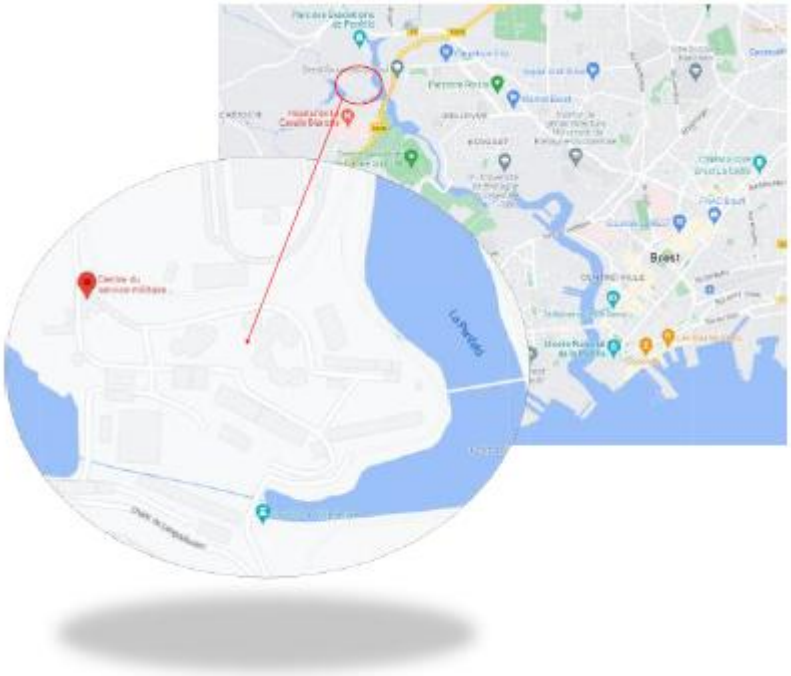
SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE DU PROJET 2
1.1 Objectif 2
1.2 Consistance des travaux 5
1.3 - Etat existant du bâtiment 5
1.4 Contrainte d'accès au site 6
1.4 Calendrier prévisionnel de l'opération 6
2. ORIENTATIONS TECHNIQUES 6
2.1 Besoins 6
2.2 Implantation des installations 6
3. MODALITES DU MARCHE 6
3.1 Modalités générales 6
3.2 Objectifs 6

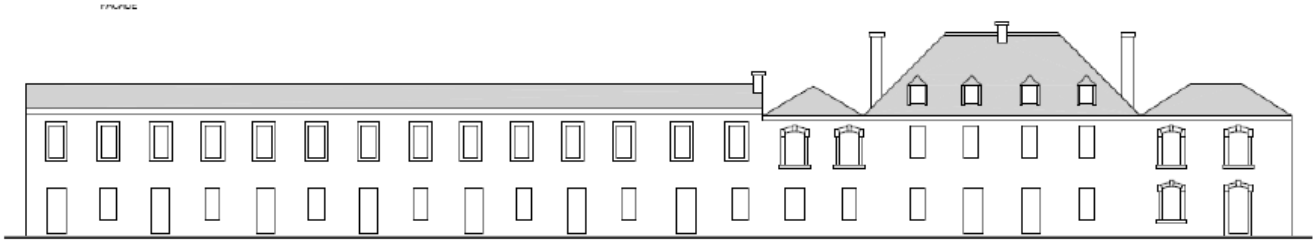
1. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

1.1 Objectif

Le projet envisagé a pour objet la déconstruction du bâtiment G0004 « Ancien carré des Officiers / Bâtiment administratif » sur le site du centre de la marine de La Villeneuve, lieu-dit La Villeneuve sur la commune de GUILERS.



A la suite de cette démolition, un nouveau bâtiment sera construit sur la plateforme afin de créer un bâtiment d'hébergement permettant d'accueillir les effectifs supplémentaires du SMV de Brest.

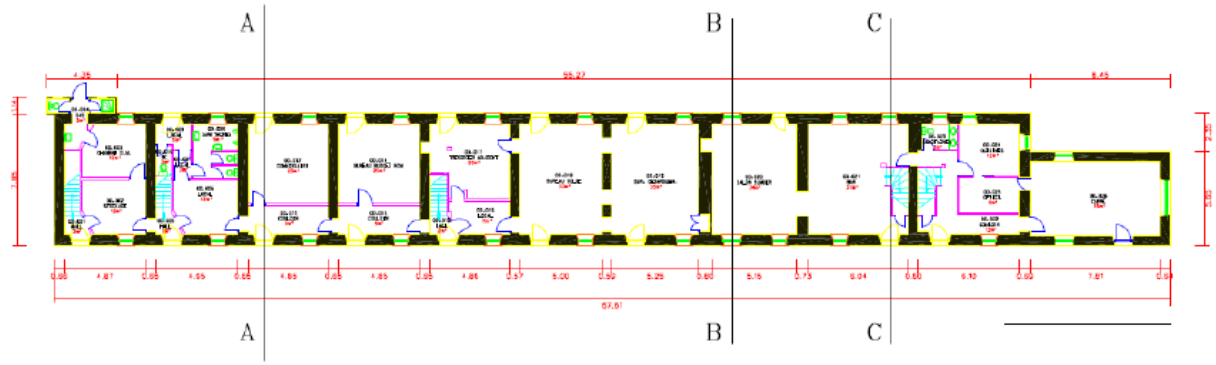




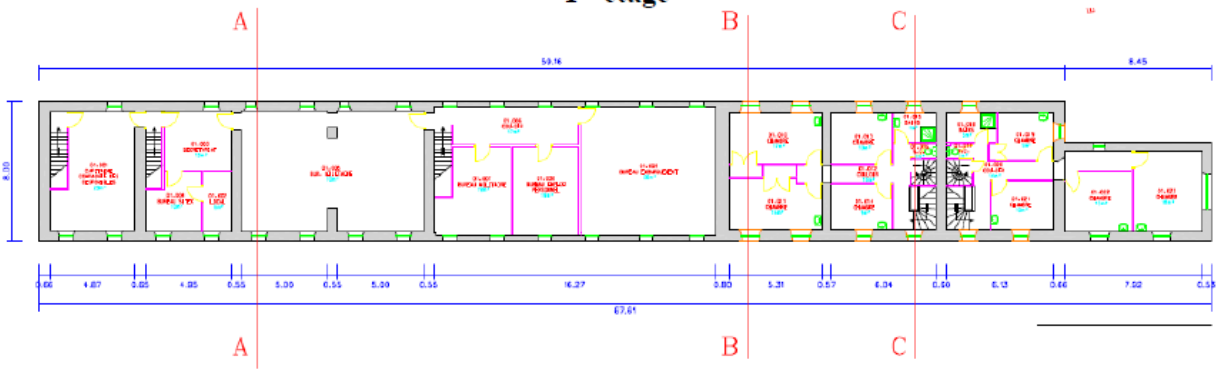




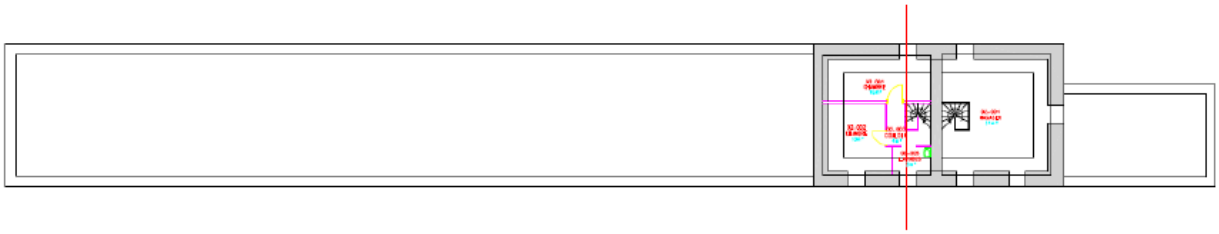
Rez-de-chaussée



1er étage



2ème étage



Le bâtiment était utilisé en tant que bureaux pour l'administration militaire.
Le bâtiment est inoccupé depuis plusieurs années et l'intérieur de ce dernier est en très mauvais état.

Le plancher de plusieurs pièces est effondré.









A son extrémité Est, le bâtiment est situé à proximité d'un Bunker.



1.2 Consistance des travaux

Les travaux de démolition du bâtiment comprennent essentiellement :

- Le désamiantage et curage du bâtiment existant (Les planchers et autres éléments effondrés sont considérés comme amiantés)
- La démolition du bâtiment existant,

Les surfaces à déconstruire sont les suivantes :

- L'ensemble du bâtiment (Surface : 1 000 m²).

1.3 - Etat existant du bâtiment

Desserte des réseaux

Le bâtiment actuel est raccordé aux réseaux d'eau potable, d'électricité, de téléphone, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Dans le cadre des travaux, la totalité des réseaux (électricité, téléphone, chauffage, alarmes, internet et intranet) sera à reprendre ou créer pour l'ensemble du bâtiment.

Clos couvert

Les bâtiments sont constitués des éléments suivants :

- Les murs sont de types béton armés,
- Présence de faux plafond, isolant et pare vapeur entre certains niveaux,
- Les planchers sont principalement en bois sauf la partie Est du bâtiment.
- Au sol : principalement avec dalles grises/revêtement PVC avec colle noir sur ragréage.

1.4 Contrainte d'accès au site

L'accès au site par des prestataires extérieurs à la défense nationale est réglementé.

Des demandes d'accès avec des démarches spécifiques seront à établir aux préalables.

1.4 Calendrier prévisionnel de l'opération

L'objectif calendaire de la présente opération est :
- Démarrage de la phase désamiantage / démolition Mi 2026
- Livraison de la plateforme après démolition : mi 2027

Les travaux seront réalisés dans le cadre d'un marché subséquent dans l'accord cadre démolition du SID atlantique.

Date de démarrage désamiantage/démolition = 01 septembre 2026

2. ORIENTATIONS TECHNIQUES

2.1 Besoins

La démolition du bâtiment existant.
Une plateforme après démolition sera livrée pour les travaux de construction du nouveau bâtiment permettant la création du bâtiment d'hébergement.

2.2 Implantation des installations

L'opération de démolition sur le site du centre de la marine de La Villeneuve, lieu-dit La Villeneuve sur la commune de GUILERS.

Le bâtiment est contraint par son emplacement avec un accès véhicule à gérer pendant la phase travaux (voirie étroite / manque d'aire de retournement) ainsi que la gestion des déchets amiantés à proximité immédiate des usagers des lieux.

3. MODALITES DU MARCHE

3.1 Modalités générales

Les travaux seront réalisés dans le cadre d'un marché subséquent d'un accord cadre multi attributaire concernant les travaux de démolition passé sur les sites de la base de défense de Brest Lorient hors livres 3 et 5.

3.2 Objectifs

La démolition du bâtiment comprendra :

- Le désamiantage et curage,
- La valorisation des déchets,
- La protection vis-à-vis des contraintes de sites,
- La démolition et évacuation des déchets,
- La livraison d'une plateforme pour les travaux de construction du nouveau bâtiment.